

Document à caractère promotionnel – Juin 2017

# BNP PARIBAS ACTIONS USA

INVESTIR DANS LES GRANDES ÉCONOMIES MONDIALES

## L'INFO PLUS !

BNP Paribas Actions USA fait partie de la gamme des fonds récompensés par les Corbeilles 2016 du magazine Mieux Vivre Votre Argent !



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

**ÉLIGIBLE ASSURANCE VIE ET  
COMPTES D'INSTRUMENTS  
FINANCIERS (CIF)**

## POURQUOI INVESTIR DANS LES ACTIONS AMÉRICAINES ?

Les États-Unis sont la première puissance économique mondiale avec un produit intérieur brut (PIB) de plus de 18 000 milliards de dollars (à titre de comparaison, le PIB de la France est d'environ 2 500 milliards de dollars). Le PIB américain représente environ un cinquième de la richesse mondiale<sup>1</sup>.

La force des États-Unis repose sur ses entreprises qui comptent parmi les plus importantes du monde et qui lui permettent d'exercer un leadership sur la scène économique mondiale. Investir sur ce marché permet de profiter d'environnements politiques et énergétiques orientés vers le soutien de la croissance.

## POURQUOI BNP PARIBAS ACTIONS USA ?

BNP Paribas Actions USA est un fonds dit « nourricier », car il investit plus de 85 % de ses actifs dans BNP Paribas L1 USA (fonds maître), lui-même investi en actions de grandes sociétés américaines. Son objectif de gestion est d'obtenir, sur un horizon de 5 ans minimum, une performance supérieure ou égale à celle du S&P 500, indice de référence représentant les 500 plus grandes capitalisations boursières américaines. Le fonds nourricier étant investi dans un fonds maître, sa performance pourra être inférieure à celle de son maître en raison de ses propres frais de gestion.

Le portefeuille est construit selon une approche quantitative. Cette approche consiste à calculer une note pour chaque titre selon quatre critères : la rentabilité de l'entreprise, le niveau de valorisation de l'action, le niveau de risque observé (volatilité) et la performance récente du titre. Tous les mois, le modèle quantitatif évalue la note de chaque titre pour retenir en portefeuille ceux qui affichent la meilleure note globale. Une attention particulière est également portée au contrôle du risque afin de maintenir un niveau de risque équivalent à celui de l'indice de référence.

1. Source : Fonds monétaire international (FMI), 2016.

Pour en savoir plus et retrouver les performances de BNP Paribas Actions USA, rendez-vous sur [www.mabanque.bnpparibas](http://www.mabanque.bnpparibas).



**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change

## QUELS SONT LES AVANTAGES DE CET INVESTISSEMENT ?

Investir dans **BNP Paribas Actions USA** permet, via son fonds maître :

- **D'être exposé à la première économie mondiale** portée actuellement par des indicateurs plutôt positifs : croissance économique, amélioration du marché de l'emploi, solidité des entreprises et rebond de la confiance des ménages.
- **De diversifier** son portefeuille via une exposition à un large nombre d'actions offrant, selon nous, les meilleurs profils en termes de rentabilité, valorisation, performance récente et niveau de risque (faible volatilité).
- **De profiter d'une approche innovante** : BNP Paribas Actions USA repose sur une méthodologie quantitative innovante de sélection de titres, fruit de la recherche de BNP Paribas AM, et gérée par THEAM, société de gestion partenaire spécialisée dans ce type de gestion.

## QUELS SONT LES RISQUES ?

**Risque de perte en capital** : l'investisseur est averti que la performance du fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription), n'intègre aucune garantie. Le fonds présente un risque de perte en capital.

Le principal risque auquel l'investisseur est exposé est celui du marché « **actions** ». De façon mécanique, la variation à la baisse du cours des actions en portefeuille a un impact négatif sur la valeur du fonds.

**Risque de change** : les fluctuations des taux de change peuvent affecter la valeur des parts du fonds, à la hausse comme à la baisse.

Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter aux prospectus et DICl du fonds disponibles sur [www.mabanque.bnpparibas](http://www.mabanque.bnpparibas).

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

L'investisseur est averti que son placement en OPC va supporter des frais qui seront fonction du cadre d'investissement choisi (Compte titres, PEA ou Assurance vie). Ces frais auront une incidence sur le montant du capital investi et sur le rendement du placement (compte tenu des commissions de souscription de l'OPC dans un Compte titres ou PEA, et des frais d'entrée ou d'arbitrage du contrat d'assurance vie/contrat de capitalisation et des frais de gestion annuels du contrat d'assurance vie/du contrat de capitalisation ou du PEA). Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter à la documentation réglementaire de chaque OPC (document d'informations clés pour l'investisseur, prospectus, rapport annuel). **Avant de souscrire, vous devez lire attentivement la documentation réglementaire disponible en agence** et sur les sites Internet [www.mabanque.bnpparibas](http://www.mabanque.bnpparibas) et [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com). Ce document ne doit pas être considéré comme une sollicitation, une recommandation ou une offre de souscrire ou de conclure une quelconque opération sur ces OPC et n'emporte aucun engagement contractuel de la part de BNP Paribas. Le droit de rétractation prévu par l'article L341-16 du Code monétaire et financier, relatif au démarchage, et par l'article L 222-7 du code de la consommation relatif aux ventes de biens et à la fourniture de prestation de services à distance ne s'applique pas aux OPC. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des "U.S. Persons", telle que cette expression est définie par la "Regulation S" de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le prospectus du produit financier décrit dans ce document. Cet OPC est géré par BNPP AM France, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en France (numéro d'enregistrement 96002), constituée sous forme de société par actions simplifiées, au capital de 70 300 752 euros, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832 [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com). BNP Paribas, SA au capital de 2 494 005 306 € - Siège social : 16 bd des Italiens 75009 Paris, immatriculée sous le n° 662042449 RCS Paris- ORIAS n° 07 022 735.

<b>Société de gestion</b>	BNP Paribas Asset Management France
<b>Gérant délégué</b>	THEAM
<b>Classe d'actifs</b>	Actions internationales
<b>Indice de référence</b>	S&P 500, dividendes nets réinvestis
<b>Devise de référence</b>	EUR
<b>Forme juridique</b>	FCP de droit français conforme à la directive européenne 2009/65/CE
<b>Date de lancement</b>	13/08/1985
<b>Affectation des résultats</b>	Capitalisation
<b>Souscription/Rachat</b>	J avant 12h (heure de Paris)
<b>VL utilisée/publiée</b>	Quotidienne
<b>Règlement</b>	J + 2
<b>Frais courants (au 10/02/17)</b>	1,76 % <sup>(1)</sup>
<b>Frais de gestion</b>	0,80 % maximum
<b>Assurance vie</b>	4,75 % maximum
<b>Frais d'entrée du contrat d'assurance vie ou frais d'arbitrage du contrat</b>	1 % maximum
<b>Frais de gestion du contrat</b>	0,96 %
<b>Frais d'entrée</b>	2 % maximum
<b>Investissement minimum</b>	L'équivalent en euro d'un millième de part
<b>Code ISIN</b>	FR0010028779 Classic C
<b>Horizon minimum d'investissement recommandé</b>	5 ans

*(1). Le pourcentage de frais courants se fonde sur les frais annualisés précédemment facturés au FCP. Source : BNPP AM, au 01/06/2017.*